

Madame, Monsieur,

Une fois par an, l'école ainsi que le Canton de Neuchâtel (à hauteur de 5%) prennent en charge CHF 453.00 des frais de transports publics de votre enfant. Il s'agit d'un abonnement annuel ONDE VERTE, couvrant les **zones 10 et 11**, pour un montant total de **CHF 513.00**, nécessaire au trajet domicile-école. Les CHF 60.00 restant sont à la charge des parents.

Afin de bénéficier de cette prise en charge, il vous appartient d'effectuer vous-même les démarches pour établir ou renouveler l'abonnement de transports publics de votre enfant d'ici au dimanche **17 août 2025** compris.

À noter que les abonnements annuels ONDE VERTE sont chargés sur une carte SwissPass personnelle (valable 5 ans).

VOTRE ENFANT POSSÈDE UNE CARTE SWISSPASS ET VOUS AVEZ ACCÈS AU GUICHET UNIQUE

Pour renouveler l'abonnement de votre enfant, veuillez-vous connecter au Guichet unique du canton de Neuchâtel. Dans la rubrique « Transports publics », sélectionnez le bon cantonal d'une valeur de CHF 26.00. Ensuite, suivez l'instruction pour être redirigé vers le shop en ligne de transN, où vous pourrez finaliser l'achat de l'abonnement.

Une fois sur le shop, choisissez l'abonnement correspondant aux besoins de votre enfant. Si nécessaire, vous pouvez ajouter des zones supplémentaires. Afin que la réduction supplémentaire prise en charge par l'école soit appliquée :

- sélectionnez une date de début au **lundi 18 août 2025**,
- puis indiquez le code de réduction figurant dans le message de l'école. Ce code vous donnera droit à un rabais additionnel de CHF 427.00.

Cette solution vous permet de renouveler facilement l'abonnement de votre enfant et d'y inclure d'éventuelles zones supplémentaires.

À noter :

- toute zone supplémentaire est à la charge des parents,
- le code de réduction est personnel et non transmissible.

SI VOTRE ENFANT NE POSSÈDE PAS DE CARTE SWISSPASS OU QUE VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS AU GUICHET UNIQUE

Dans ces cas, vous devez impérativement vous rendre au point de vente transN de Neuchâtel pour effectuer les démarches suivantes :

Pour créer une carte SwissPass, veuillez-vous présenter avec :

- Votre enfant (une photo sera prise sur place)
- Une pièce d'identité de votre enfant
- Le présent courrier et le code de réduction

Pour obtenir la réduction du canton sans le Guichet Unique, veuillez-vous présenter avec :

- Le présent courrier et le code de réduction
- Une pièce d'identité de votre enfant

CODE DE RÉDUCTION

Vous trouvez dans le message d'envoi de l'école le code de réduction attribué à votre enfant. Ce code est personnel, non transmissible, et valable uniquement sur le shop en ligne de transN.. Nous vous remercions de l'imprimer et de disposer des deux documents le cas échéant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- En cas de perte de la carte SwissPass, une nouvelle carte peut être obtenue au guichet transN pour un montant de CHF 30.00
- En cas de changement d'école, l'abonnement peut être résilié sur demande de l'établissement concerné
- Pour toute question, le personnel du secrétariat se tient à votre disposition par e-mail à l'adresse suivante : cescole@rpn.ch
- Les données personnelles sont traitées de manière confidentielle, conformément à la loi sur la protection des données.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Transports Publics Neuchâtelois SA